

Photo : Emmanuelle Firman

Luke WILLIS THOMPSON

→ macLYON – Musée d'art contemporain

Né en 1988 à Auckland, Aotearoa Nouvelle-Zélande
Vit et travaille à Auckland, Aotearoa Nouvelle-Zélande

Te Moana-nui-a-Kiwa

Regroupant 3 vidéos : *Whakamoemoeā*, *Soro* et *Sans titre*

Technique : Vidéo
Date de création : *Whakamoemoeā*, 2024, *Soro*, 2025, et *Sans titre*, 2026
Emplacement : macLYON, 2e étage – n°36

DESCRIPTION

L'œuvre *Te Moana-nui-a-Kiwa* (2024-2026) est une trilogie.

Son titre désigne l'Océan Pacifique en maori et exprime une vision politique de l'Océanie comme une région interconnectée, façonnée par la colonisation et par des luttes continues pour la souveraineté.

• *Whakamoemoeā* : 2025, vidéo 4k, couleur, son, 21 minutes, sous-titres français et anglais

Le premier film de la série, *Whakamoemoeā*, se déroule à Waitangi, en Aotearoa Nouvelle-Zélande, sur le site même où le traité de Waitangi, (voir définition) a été signé en 1840.

Plaçant sa trame narrative en 2040, deux cents ans après cet événement historique, Luke Willis Thompson imagine une Aotearoa devenue un État plurinational māori par une transformation constitutionnelle.

Oriini Kaipara (voir référence) incarne une porte-parole prononçant, en langue Māori, un discours officiel adressé au monde entier. Elle annonce la transformation constitutionnelle d'Aotearoa Nouvelle-Zélande : le système colonial hérité de Westminster cède la place à un État autochtone plurinational, concrétisant les aspirations de Matike Mai Aotearoa, un rapport dirigé par le regretté avocat et philosophe du droit Moana Jackson.

À travers l'esthétique maîtrisée de la télévision d'État, le film présente l'autodétermination comme un processus mis en œuvre par la langue, la cérémonie et la transmission.

DESCRIPTION	• *Soro* : 2025, vidéo, 35 mm argentique, noir et blanc, sans son, sous-titres français et anglais *Soro* tire son titre d'une pratique fidjienne de réconciliation. Le film imagine la reconstitution, dix ans après sa tenue, de la cérémonie d'excuses officielle organisée en 2021 au sujet des "Dawn Raids", une période marquée, dans les années 1970, par une montée du sentiment anti-immigration et par des violences policières cautionnées par l'Etat à l'encontre des migrants du Pacifique. Lui-même, fils d'une victime, un Premier ministre dont l'identité n'est pas précisée, prononce un discours hors champ, tandis que la caméra reste entièrement focalisée sur Alan Wendt, interprète en langue des signes néo-zélandaise, qui traduit l'allocution dans la troisième langue officielle d'Aotearoa. Dans cette version spéculative, forme de "science-fiction politique", Aoetaroa Nouvelle-Zélande prend position pour réparer les torts du passé, dont on estime qu'ils trouvent leur origine dans l'injustice fondamentale de la colonisation. Les excuses sont étendues à une indemnisation complète, à la libre circulation des populations du Pacifique et à des réparations pour les préjudices liés au changement climatique. Les frontières apparaissent alors comme des constructions négociables plutôt que comme un héritage immuable, ouvrant la possibilité d'une circulation plus libre entre les nations océaniennes. • *Sans titre*, 2026, couleur, en français, sous-titres anglais Le troisième et dernier volet de cette série a été tourné en Kanaky Nouvelle-Calédonie, territoire français d'outre-mer et en collaboration avec le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS) et son dirigeant Christian Tein. Face caméra une femme témoigne anonymement de son arrestation par les forces de l'ordre pour sa participation aux manifestations pacifiques en faveur de l'indépendance de la Kanaky. Contrairement à Aotearoa, le peuple des Kanaks ne dispose pas d'une voie législative menant à l'autonomie. Dans son témoignage, cette femme explique avoir été arrêtée à son domicile, devant son fils et son mari, puis conduite dans une brigade à Nouméa. Inculpée pour tentative d'homicide, elle est déportée en France métropolitaine, dans la prison de Riom, près de Clermont-Ferrand, dans l'attente de son procès. À l'instar de Christian Tein, cette femme a été victime de déportation politique. Son récit témoigne des violences physiques et psychologiques exercées sur les manifestants pacifiques pour les faire renoncer à leurs luttes pour l'indépendance de la Kanaky. Il met également en exergue le refus d'abandonner ces luttes. Selon Luke Willis Thompson, l'histoire de la résistance du FLNKS face à la violence d'État témoigne de la volonté inébranlable d'accéder à la souveraineté autochtone, qui est le fondement de Matike Mai Aotearoa et le cœur de cette trilogie.
ENJEUX ET DÉMARCHE DE L'ARTISTE	Luke Willis Thompson est un artiste néo-zélandais d'origine fidjienne. Sa pratique associe image en mouvement, performance et installation. Ses films abordent l'histoire de la colonisation, les violences d'État et les enjeux de représentation. D'une grande sobriété formelle, mais fortement chargés sur le plan politique, ils fonctionnent comme des contre-archives poétiques qui viennent troubler les récits dominants du pouvoir et de la mémoire. En s'appuyant sur le langage visuel des médias audiovisuels et de la communication politique, Luke Willis Thompson met en scène des futurs spéculatifs dans lesquels la transformation décoloniale prend la forme d'une adresse publique. Sa pratique remet en question les régimes dominants de la visibilité, tout en instaurant des conditions permettant de réimaginer, de manière critique, la violence historique et contemporaine.

CONTEXTE

Pour cette 18e Biennale d'art contemporain de Lyon, Luke Willis Thompson présente une trilogie de films, dont l'un spécialement conçu pour cette édition, qui se déroulent dans un futur proche et s'articule autour de la mise en scène d'un discours.

Ces trois films interrogent les violences d'États, les transformations constitutionnelles, la réconciliation et la souveraineté dans le Pacifique.

À travers cette trilogie, Luke Willis Thomson développe progressivement l'hypothèse d'une Union du Pacifique : une alliance fondée sur des histoires communes de colonisation, sur la précarité climatique et sur la continuité culturelle.

Plutôt que de reproduire les modèles européens d'intégration, cette union imaginée reposerait sur le droit coutumier, la gestion collective des ressources et une mobilité réciproque.

Présentés ensemble à Lyon, les trois films composent une constellation de futurs projetés à travers Aotearoa Nouvelle-Zélande, les Fidji et la Kanaky.

Dans un souci de réalisme, Luke Willis Thompson fait appel à de vrais personnages plutôt qu'à des acteurs, et s'imprègne de lieux emblématiques. Cette approche orientée vers l'avenir, qu'il décrit comme une sorte de "science-fiction politique" le conduit à estomper les frontières entre philosophie et biographie, militantisme politique et narration, et à explorer le potentiel d'une pratique oscillant entre langage parlé, écrit et scénique.

Dans le contexte d'une biennale consacrée aux économies, la trilogie de Luke Willis Thompson examine les économies de l'excuse, de la restitution et de la gouvernance qui structurent les sociétés postcoloniales. Elle suggère ainsi que l'imagination politique constitue en elle-même une force matérielle, capable de reconfigurer l'horizon juridique et culturel du Pacifique.

RÉFÉRENCES

- "Dawn Raids" (Rafles de l'aube)

Après la Seconde Guerre mondiale, la Nouvelle-Zélande a encouragé la migration des habitants des îles du Pacifique (également nommés "la communauté pasifika"), tels que les Samoa, Tonga et Fidji, afin de faire face à une pénurie de main-d'œuvre liée à la croissance économique. Les programmes ont amené de jeunes hommes comme ouvriers agricoles et forestiers, et de jeunes femmes comme domestiques. Mais dans les années 1970, les migrants ont été accusés d'occuper les emplois des Néo-Zélandais.

En 1945, on comptait environ 2000 personnes d'origine pasifika vivant en Nouvelle-Zélande.

En 1976, le pays comptait près de 65 700 personnes d'origine pasifika, soit 2,1 % de la population totale.

Ainsi, durant les années 1970 et pendant une décennie, les habitants du Pacifique en Aotearoa Nouvelle-Zélande ont été victimes de violences racistes, arrestations et expulsions au nom d'une loi sur l'immigration qui visait les résidents dont les visas de travail avaient expiré. 86 % des poursuites visaient les populations autochtones contre seulement 5% pour les Britanniques et Américains qui représentaient pourtant un tiers des personnes en situation illégale.

Les descentes de police se sont intensifiées en 1975. Désormais, les gens étaient arrêtés au hasard dans la rue. Des informations ont également fait état de la colère de certains policiers qui se sentaient instrumentalisés à des fins politiques. Finalement, ces descentes de police sont devenues intenables. En 1977, le ministère de l'Immigration a modifié les procédures relatives aux personnes en situation irrégulière.

En août 2021, la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern a présenté des excuses officielles à la communauté Pasifika pour les "Dawn Raids". Entourée de chefs des communautés du Pacifique, assise sur une chaise, Jacinda Ardern s'est prêté à l'ifoga durant lequel elle a été recouverte d'un voile blanc. Le voile a ensuite été retiré et le rite s'est terminé par une longue étreinte avec l'une des chefs des populations autochtones.

- Moana Jackson (1945-2022) :

Moana Jackson était un avocat néo-zélandais spécialisé en droit constitutionnel, en Traité de Waitangi et en question autochtones internationales.

Défenseur et militant des droits des Maoris, il a dénoncé le caractère discriminatoire du système de justice pénale néo-zélandais et a joué un rôle de premier plan dans les réformes constitutionnelles.

En 1987, il a cofondé un service juridique maori. Il a œuvré pour la défense des droits des peuples autochtones à l'échelle internationale, notamment en dirigeant un groupe de travail rédacteur de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et en siégeant comme juge au Tribunal international des droits des peuples autochtones dans les années 1990.

RÉFÉRENCES

- Oriini Ggawai Kaipara (née en 1983) :

Actrice dans Whakamoemoeā, elle est aussi une femme politique, ancienne journaliste, traductrice et interprète maori. Elle est députée depuis septembre 2025.

En 2019, elle est devenue la première personne arborant un tatouage facial "moko kauae" à présenter un journal télévisé grand public et deux ans plus tard, à animer un journal télévisé en prime time sur une chaîne nationale.

- Christian Tein (né en 1968) :

Figure politique indépendantiste kanak de Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Président du Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS) depuis 2024, et leader de la Cellule de Coordination des Actions de Terrain (CCAT) depuis 2023.

En juin 2024, soupçonné d'avoir orchestré les émeutes en Kanaky Nouvelle-Calédonie, il est incarcéré un an dans l'hexagone, soit à 17 000 kilomètres de chez lui. Une détention qu'il qualifie de déportation politique.

Son contrôle judiciaire a été levé en septembre 2025, ouvrant la voie à son retour. Cependant, il reste mis en examen pour vols en bande organisée avec arme, destruction en bande organisée et association de malfaiteurs en vue de la préparation de crimes et délits.

Désigné président du FLNKS alors qu'il est incarcéré à Mulhouse pour son rôle présumé dans les émeutes de mai 2024, Christian Tein divise. Pour ses partisans, il a été un prisonnier politique ; pour ses détracteurs, il est le meneur des émeutes, certains responsables politiques locaux le considérant comme une "terroriste".

En juin 2026, soit deux ans après les émeutes ayant endeuillé la Kanaky Nouvelle-Calédonie, un non-lieu général a été ordonné par les juges d'instruction parisiens en faveur de Christitan Tein et des militants de la CCAT. Le parquet a immédiatement fait appel à cette décision.

DÉFINITIONS

- Caldoches (terme péjoratif)

Deuxième communauté de Kanaky Nouvelle-Calédonie, ils représentent 24 % de sa population.

Descendants des colons blancs arrivés au XIXe siècle, ils vivent souvent à l'opposé des Kanaks, au sud de l'archipel, dans des quartiers plus aisés et résidentiels, notamment à Nouméa, la capitale.

Ils exercent une grande influence sur le pouvoir politique et économique, notamment sur l'exploitation du nickel, principale richesse de Kanaky Nouvelle-Calédonie.

- CCAT : Cellule de Coordination des Actions de Terrain

Mise en place en 2023, la CCAT se veut un mouvement de résistance.

Elle regroupe les principales formations indépendantistes en Kanaky Nouvelle-Calédonie et réunit des représentants politiques indépendantistes, des syndicalistes et des militants.

Elle a pour premier objectif d'informer la population sur la réforme constitutionnelle qui élargit le corps électoral pour les élections provinciales. En effet, les indépendantistes craignent que l'élargissement du corps électoral aux élections provinciales ne minorise le peuple autochtone Kanak, face aux Caldoches.

À dix jours du vote, la cellule a lancé dix jours de contestation baptisés "dix jours pour Kanaky". C'est alors que la situation dégénère : barrages, blocages, dégradations précèdent au chaos qui traverse l'archipel en juin 2024.

- FLNKS : Front de Libération Nationale Kanak et socialiste

Front indépendantiste en Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Aujourd'hui présidé par Christian Tein, figure éminente de l'organisation CCAT.

- Ifoga

Rite ancestral de soumission pratiqué dans l'archipel des îles Samoa en cas d'offense grave et pour demander pardon.

- Kanaks

Terme désignant les "hommes libres" dans la langue mélanésienne.

Premiers habitants de l'île et première ethnie de Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Originaire d'Asie, ils sont arrivés au IIe siècle avant Jésus-Christ.

Aujourd'hui, sur les 271 000 habitants, les Kanaks constituent 41 % de la population de l'archipel.

Ils vivent principalement dans le nord de l'archipel, notamment sur les îles Loyautés, et n'ont ni accès à l'eau courante ou à l'électricité. Selon une récente étude de l'Insee, seulement 47 % d'entre eux ont un emploi.

DÉFINITIONS

- Matike Mai Aotearoa

Groupe de travail indépendant sur la transformation constitutionnelle.

Matike Mai Aotearoa est une initiative maorie composée d'experts constitutionnels et de dirigeants maoris respectés qui ont consulté les Maoris entre 2012 et 2015 et produit un rapport sur la transformation constitutionnelle pour Aotearoa Nouvelle-Zélande.

Le rapport, dirigé par le regretté avocat et philosophe du droit Moana Jackson, a été présenté le 6 février 2016 (jour où le Traité de Waitangi a été signé, 176 auparavant).

- Te Moana-nui-a-kiwa ("la grande mer de Kiwa", c'est-à-dire l'océan Pacifique)

Pour les Polynésiens, l'océan Pacifique est la Grande Mer de Kiwa ou Te-Moana-nui-o-Kiwa.

Ce n'est pas seulement un océan, c'est un environnement, un ensemble de relations, un whakapapa ramifié impliquant des échanges et des liens.

- Traité de Waitangi

Acte fondateur de la nation néo-zélandaise.

Traité conclu le 6 février 1840 entre les Anglais et la plupart des chefs Māori de la Nouvelle-Zélande par lequel ces derniers reconnaissaient la souveraineté de la Grande-Bretagne sur leurs îles.

- Whakapapa

Le whakapapa trouve son origine dans le récit māori de la création. Il s'agit de leur généalogie, de leur lien à la terre, qui est au cœur de l'identité māori, inscrivant les individus dans une famille élargie. Il est au cœur de l'identité collective māori.

Bien que le whakapapa concerne la récitation de la généalogie - la lignée ou l'ascendance - il signifie aussi littéralement « placer en strates » ou « créer une base ». Il situe les māori dans un contexte plus large, les reliant à un ancêtre commun, à leur terre ancestrale, à leur cours d'eau, leurs familles et leurs relations avec autrui.

MOTS CLÉS

Colonialisme / Décolonisation / Violence / Traumatisme / Mémoire coloniale / Contre-archives / Contre-récits / Utopie / Réparation / Restitution / Souveraineté autochtone / Transmission

POUR ALLER PLUS LOIN

Vidéo :

- Le Dessous des cartes – zoom sur la Nouvelle-Calédonie. (Français. 3 minutes) : https://www.youtube.com/watch?v=JsjzbxSskLw

- Le monde, Nouvelle-Calédonie : qu'est-ce que la réforme du corps électoral ? (Français. 3 minutes) : https://www.youtube.com/watch?v=L62WHM3YLsM

- Luke WILLIS THOMPSON parle de Whakamoemoeā (Anglais. 34 minutes) : https://www.youtube.com/watch?v=8wPCrKfIOSA

Audio :

- Parole d'histoire : Kanaky-Nouvelle-Calédonie, la décolonisation inachevée, avec Benoit Trépied, anthropologue (Français. 1h10) : https://parolesdhistoire.fr/index.php/2025/03/31/374-kanaky-nouvelle-caledonie-la-decolonisation-inachevee-avec-benoit-trepied/

- Émission France Culture, Émeutes en Nouvelle-Calédonie : le spectre de la guerre civile (Français. 37 minutes) : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/emeutes-en-nouvelle-caledonie-le-spectre-de-la-guerre-civile-6654478

- Émission Radio France, Expliquez-nous les Kanaks et les Caldoches, (Français. 3 minutes) : https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/expliquez-nous/expliquez-nous-les-kanaks-et-les-caldoches-1732526

- Émission France Culture, Nouvelle-Calédonie : à l'origine des révoltes (Français. 40 minutes) : https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-le-samedi/nouvelle-caledonie-a-l-origine-des-revoltes-3858940

- Podcast de Histoires crépues, Le paradoxe de la Kanaky Nouvelle Calédonie - Racisme inversé ? (Français. 35 minutes) : https://open.spotify.com/episode/5olw1tshUApDQ3vrhqILgl

- Émission Radio France, Qu'est-ce que la CCAT, accusée d'être responsable des violences par le gouvernement ? (Français. 4 minutes) : https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/les-documents-franceinfo/nouvelle-caledonie-qu-est-ce-que-la-ccat-accusee-d-etre-responsable-des-violences-par-le-gouvernement-2052530

PISTES PÉDAGOGIQUES

Quels publics ?	Œuvre adaptée ?	Comment aborder l'œuvre ?
Maternelle et primaire	✕	Beaucoup de texte, sujet trop complexe et expérience potentiellement terrifiante (pièce sombre, volume sonore parfois important)
Collège	●	• Qu'avez-vous compris de l'œuvre que vous venez de voir ? • Savez-vous qui sont les Maoris ? Qui sont les Kanaks ? • Quelles violences coloniales concrètes sont évoquées ou suggérées dans l'œuvre ? • Aborder les enjeux contemporains des mouvements indépendantistes en Kanaky et l'importance du Traité de Waitangi en Aotearoa. Pour les deux premières vidéos : • Avez-vous déjà vu ou entendu parler de ce type d'excuses officielles des États ou de cérémonie de réconciliation ? Si oui, lesquelles ? • Les cérémonies que l'on voit ici sont-elles réelles ou fictives ? Pourquoi l'artiste utilise-t-il la fiction ? • Ces cérémonies sont imaginées, que produit alors le fait de les montrer comme si elles avaient eu lieu ? • Quel est le rôle d'une cérémonie ? • Qu'est-ce que représenterait pour vous la reconnaissance sincère d'un tort ? • Des excuses officielles suffisent-elles à réparer un tort historique ? Pour la dernière vidéo : • En quoi cette vidéo est-elle différente des autres ? Qu'est-ce que ce changement de registre produit ? • Pourquoi témoigner ? • Que ressentez-vous face à ce témoignage ? • Interroger la position des spectateurs.rices face à la violence : qu'est-ce que regarder un témoignage de violence engage chez les spectateurs.rices ? • Pourquoi est-il important d'entendre plusieurs points de vue sur une même histoire ? Pour aller plus loin : • Une œuvre d'art est-elle toujours engagée ? • Quels peuvent être les rôles d'une œuvre d'art ?
Lycée	●	Même pistes que ci-dessus, auxquelles s'ajoutent : • Pourquoi montrer cette œuvre dans une Biennale d'Art Contemporain ? Ce choix de diffusion change-t-il le message et sa réception ? • Le sous-titrage est-il un acte neutre ? Pour les deux premières vidéos : • Interroger le choix de la fiction spéculative comme geste artistique et politique : convoquer la notion d'uchronie et de fiction spéculative décoloniale • Que produit concrètement une reconnaissance officielle ? Change-t-elle quelque chose pour les personnes concernées ? • Peut-on être responsable d'un tort qu'on n'a pas soi-même commis ? • Interroger les notions de responsabilité et de redevabilité, ainsi que de culpabilité individuelle et responsabilité collective. • Qui a la responsabilité de transmettre la mémoire ? • [Possibilité d'élargir vers la question de la restitution des objets culturels aborigènes et donc de faire un parallèle avec l'œuvre de Matthew Harris ou celle de Huda Takriti] Pour la dernière vidéo : • Qu'est-ce qui différencie une violence exercée par un individu d'une violence exercée par un État ? • Dans quelles circonstances une force publique est-elle considérée comme légitime ou, au contraire, comme une violence répressive ? • De quoi la réussite d'une action non-violente dépend-elle ? • Quel est le coût humain et personnel de l'engagement non-violent face à un pouvoir qui répond par la force ? • Connaissez-vous des mouvements de décolonisation et d'émancipation où la non-violence a permis d'obtenir des résultats ?

PISTES PÉDAGOGIQUES

Quels publics ?	Œuvre adaptée ?	Comment aborder l'œuvre ?
Tout public	X	Œuvre complexe nécessitant un certain temps de visionnage et une compréhension des enjeux géopolitiques actuels en Kanaky et Aotearoa.
Adultes exclusivement		Œuvre non réservée aux adultes, mais nécessitant une réelle contextualisation et compréhension des enjeux géopolitiques de l'Aotearoa et de la Kanaky.
Accessibilité		Œuvre partiellement sonore (deux vidéos sur trois). Le son peut être assez fort à certains moments. Sous-titrée en anglais et en français (à l'exception du dernier volet, seulement sous-titré en anglais). Nécessite d'être lue (ou résumée) aux personnes dans l'incapacité de lire. Pièce très sombre, néanmoins accessible aux personnes à mobilité réduite.